

## 6. DISTEMONANTHUS Benth

in BENTH. & HOOK. F., Gen. Plant. 1: 573 (1865); OLIVER, FTA 2: 282 (1871).

Arbre. Feuilles imparipennées. Inflorescences en cymes paniculées. Sépales 5, inégaux, imbriqués. Pétales 3, inégaux. Étamines fertiles 2, anthères basifixes, *poricides*. Staminodes 3. Ovaire à 4-5 ovules. Gousses plates, oblongues.

Genre monospécifique.

### Distemonanthus Benthamianus Baillon

Hist. Pl. 2: 135 (1870); AUBRÉVILLE, FFCI ed. 2, 1: 254 (1959); HEITZ, For. Gabon : 90 (1943); DE SAINT-AUBIN, For. Gabon : 66 (1963).

— *Distemonanthus laxus* OLIV., FTA 2: 282 (1871).

Arbre. Feuilles imparipennées généralement à 5 (-7) paires de folioles alternes ou subopposées. Rachis long de 6-20 cm, pubescent ferrugineux chez les jeunes feuilles. Folioles lancéolées ou oblongues, ou oblongues-elliptiques, acuminées-aiguës et apiculées, arrondies à la base, de couleur vert clair, longues de 5-10 cm, larges de 2-4 cm, un peu pubescentes dessous. Une douzaine de nervures latérales, saillantes dessous avec des nervures intercalaires parallèles. Réticulum lâche de nervilles.

Inflorescences en cymes bipares paniculées lâches, axillaires, grêles, pubescentes. Fleurs couleur lie de vin, inodores. Boutons oblongs-lancéolés, aigus, obliques, d'environ 1,5 cm de longueur. Pédicelles pubescents, jusqu'à 2 cm de longueur. Réceptacle cupuliforme, court. Calice à 5 sépales inégaux, longs de 10-15 mm, pubescents-brunâtres extérieurement, les 2 grands étant environ 2 fois plus larges que les 3 autres plus petits; sépales rouge violacé à bords brun noir. Pétales 3, inégaux, subsessiles, lancéolés, blancs, le plus grand mesurant 15 × 4 mm, les 2 latéraux 10 × 3 mm. Étamines 2, à filets blancs. Anthères articulées au sommet des filets, linéaires, longues d'environ 6 mm, carminées, s'ouvrant



PL. 6. — *Distemonanthus Benthamianus* Baill. : 1, feuille et inflorescence × 2/3; 2, fleur × 2; 3, pétales × 2; 4 et 4', étamine (anthères); 5, ovaire; 6, fruit × 2/3. D'après A. AUBRÉVILLE, Fl. For. Côte d'Ivoire. (Repris de : Flore du Gabon 15 : 45, 1968.)

par des pores apicaux. Staminodes 3. Ovaire hirsute brun, 4-5 ovules.

Gousse plate, oblongue, apiculée, mince, jaune-rougeâtre, lisse, glabrescente, de  $9-12 \times 3,5$  cm. Petites graines brunes, plates, d'environ  $9 \times 5$  mm. Pl. 6, p. 45.

TYPE : Mann, Corisco Bay, Gabon.

Grands arbres décidus, à fût droit parfois un peu sinueux, cylindrique, à contreforts minces peu développés ou nuls. Cime étalée en parasol, à couvert léger. Écorce de couleur rouge remarquable, qui fait de cette espèce une des plus faciles à reconnaître, même de loin. Écorce lisse se détachant par larges plaques minces laissant des cicatrices rouges qui donnent au fût sa couleur caractéristique. Tranche mince rougeâtre, granuleuse, cassante. Beau bois jaune.

La floraison a lieu après la chute des feuilles. A cette période, les pétales et les étamines se détachent et tombent en pluie des arbres fleuris.

Cette espèce est disséminée dans toutes les forêts, mais elle est surtout fréquente dans les formations secondaires, notamment au nord du Gabon. Elle est répandue depuis la Sierra Leone jusqu'au Gabon. Elle ne semble pas présente dans la forêt congolaise, du moins elle n'est pas citée dans la Flore du Congo Belge. Son aire est essentiellement atlantique.

NOMS VERNACULAIRES : *tabaco* (douala); *eyen* (yaoundé); *movingui* (commercial).

MATÉRIEL CAMEROUNAIS ÉTUDIÉ :

Fleury in Chevalier 33202, Ndô; 33207, Douala; 33229, bassin du Mungo.

Foury 82.

Hédin 1302, Nkam (fr., juin).

Mpom 79, Yaoundé (fl., nov.).

Zenker 284, 360, Yaoundé; 1700, 2343, 2917, 3309, Bipindi; 3914, 4475.